

Assemblée générale des parents

Procès-verbal

Jeudi 16 septembre 2021

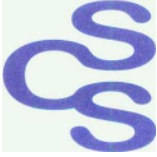
**18 h 30 Animation de l'assemblée générale: Monsieur Clovis Gouaillier,
président du Conseil d'établissement 2020-2021**

- L'assemblée compte 36 parents présents.
- Élection de six nouveaux membres du Conseil d'établissement et de deux substituts. La durée des mandats sera déterminée lors de la 1^{re} rencontre du conseil d'établissement 2021-2022 de manière à avoir la moitié des membres avec un mandat de 2 ans, et l'autre moitié avec un mandat de 1 an.
- Élection du représentant Comité central de parents et de son substitut (mandats d'un an) suivie d'une courte rencontre des membres du Conseil d'établissement : établissement de la date de la 1^{re} rencontre.
- Le CÉ doit compter au moins 4 parents membres (maximum de 7).
Merci aux membres suivants dont le mandat est venu à terme : Clovis Gouaillier, Yannick Sternon, Mikaël Leferfort, Steeve Arthur, Nataly Chantal et Gilles Hickson (substitut).

Widad Mokhtatar Mas a encore un mandat d'un an (jusqu'en septembre 2022).

Les parents membres élus sont les suivants :

- Clovis Gouaillier
- Yannick Sternon
- Mikaël Leferfort
- Steeve Arthur
- Berhe Gebray Yorsalem
- Nicolas Bernard



Les parents membres substitués sont les suivants (mandats de 1 an) :

- Hamid Fotouhinia
- Eva Becmeur

Les parents représentants au Comité central de parents sont :

- Nicolas Bernard (représentant)
- Widad Mokhtatar Mas (substitut)

La date de la première rencontre est établie au 27 octobre à 18 h 30.

- L'assemblée générale désire un OPP. Les personnes suivantes se portent volontaires (mandats d'un an -septembre 2022) : Yannick Sternon, Gilles Hickson et Coumba Cissé.